



Les assises du transport aérien sont "En Marche"...

Depuis de nombreuses années Force Ouvrière revendique la mise en place d'un échange constructif et stratégique sur l'avenir du transport aérien Français entre les partenaires sociaux, le patronat et le gouvernement. En effet, on constate depuis 2010 un recul global du pavillon Français sur les vols au départ ou à destination de la France, passant de 48% à 43% en 2015. Le recul le plus important se cristallisant sur le marché domestique, passant de 87% à 80% aujourd'hui. Les effectifs du secteur ont eux aussi nettement baissés de près de 10%. On compte en 2015 82 000 salariés, alors qu'en 2010 on en comptait plus de 90 000 ! Parallèlement à ces baisses, le trafic passager en France est, quant à lui, en net progression avec un +21% depuis 2010. Même constat positif pour le trafic européen et mondial. Situation paradoxale en défaveur du salariat...

Suite à ce constat la question que tout un chacun peut légitimement se poser est : "La faute à qui ? Pour quelle raisons un secteur fleuron de l'économie française est-il devenu au fil des années, si on analyse notamment la pyramide des âges, un secteur vieillissant, perdant de son attractivité et agglomérant un mécontentement salarial de plus en plus important ?"

Plusieurs raisons sont mises en causes dans cette "chute de développement apparemment inéluctable" du transport aérien français. On peut déjà citer le "modèle Low-cost". Easyjet et Ryanair représentent plus de 50% du trafic des principales compagnies étrangères ayant opéré en France en 2015, et leurs parts de marchés continuent d'évoluer positivement. Les droits de trafic accordés aux compagnies du Golfe ont eux aussi contribué à l'affaiblissement des entreprises du secteur. De plus leur politique de développement extrêmement agressive à coup de pétrodollars provenant directement des caisses de leurs gouvernements respectifs amène une distorsion de concurrence. La tentative de mise en place en Europe de pavillons de complaisance à l'instar de ce qui a pu se passer dans la marine marchande laisse planer le spectre de nouvelles pertes d'emploi dans le secteur. Par ailleurs, de nombreuses compagnies contreviennent aux lois et règlements français dont le décret de 2006 sur les bases d'exploitation. D'autres sujets sont également mis en cause comme la Taxe Chirac, taxe de solidarité prélevée sur les prix des billets d'avion pour financer l'organisme international Unitaid. Le financement de la sureté des aéroports français et les redevances aéroportuaires sont des points de crispation entre les différents intervenants du secteur. Enfin, La fragilisation du secteur via la libéralisation, la dérèglementation et les ouvertures de ciel attisent la concurrence et déstabilisent le marché français comme européen.

La nouvelle Ministre "En Marche" chargée des Transports Mme Elisabeth BORNE est entrée en fonction le 17 mai 2017. La délégation de la FEETS-FO l'a rencontré le 15 Juin 2017. A l'occasion de cet entretien, nous avons pu évoquer les problématiques du secteur transport aérien dont celles citées plus haut. Cependant le temps de parole relativement court, 5 minutes et pas plus, n'a bien évidemment pas permis la mise en place d'un échange prolongé

et constructif. A la place, votre secrétaire fédéral n'a obtenu comme réponse à son allocution qu'une simple prise de note ministérielle...

Mi-Juillet Mme BORNE a pris la parole devant les sénateurs et les a informé de la mise en place d'assises du transport aérien dédiées notamment à la compétitivité du pavillon français. Les mots de la Ministre ont été les suivants : "*Je lancerai aussi des Assises du transport aérien en 2018. Pour qu'on s'assure qu'on ne place pas notre transport aérien dans une situation de moindre compétitivité par rapport aux autres compagnies (.....) Il faut être attentif à la compétitivité du pavillon français dans le domaine aérien. Quand je vois que la part de ce pavillon a reculé de 10 (points) sur ces dix dernières années, on ne peut pas non plus s'en satisfaire et il faut qu'on s'interroge sur les politiques qu'on mène....*". Et de conclure par : "*Il y a eu beaucoup de travaux qui ont été faits sur cette question, maintenant il va falloir qu'on réunisse tous les acteurs et qu'on prenne des décisions sur le sujet*".

La Ministre peut réunir les différents acteurs du transport aérien, Force Ouvrière répondra présent. Les gouvernements successifs n'ont eu que faire des difficultés d'un secteur en perte de vitesse et dont les effectifs sont en chute libre depuis de trop nombreuses années. L'aérien français doit être redynamisé. L'emploi du secteur est une problématique majeure. Des actions fortes sont à mener si l'on ne veut pas se retrouver avec une quasi-disparition du pavillon français dans les années à venir....

Paris, Novembre 2017

Pour tout contact : Michaël DELLIS / 01.44.83.86.20